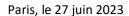
COMMUNIQUÉ DE PRESSE





La CGE remet à 15 nouveaux bénéficiaires une bourse d'aide à la mobilité internationale dédiée aux étudiantes et étudiants en situation de handicap

Ce 26 juin, à l'occasion de l'édition 2023 de sa campagne d'attributions, la Conférence des grandes écoles (CGE) a remis à 15 nouveaux bénéficiaires des « bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap ». La remise des bourses de ce dispositif annuel impulsé par la CGE s'est déroulée cet après-midi dans les salons des ministères sociaux, avenue Duquesne (Paris 7^e), lors d'une cérémonie organisée avec le soutien de TotalEnergies et placée sous le patronage de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées.

Afin de pallier les surcoûts discriminatoires que peuvent rencontrer les jeunes en situation de handicap, tout particulièrement dans le cadre de leurs études, la CGE a créé en 2019 des bourses d'aide à la mobilité internationale, financées par des entreprises partenaires.

L'édition 2023 de ces bourses permet d'apporter à 15 étudiantes et étudiants en situation de handicap une aide financière pour un montant global de 40 000 euros versés, pour la troisième année consécutive, par l'entreprise TotalEnergies.

Après analyse de leurs dossiers de candidature, le Comité de sélection – réuni le 6 juin dernier et composé de représentants de la CGE et d'écoles membres, de TotalEnergies et de l'association 100% Handinamique – a décidé des attributions de bourses et permet aux étudiants retenus de partir vers les destinations suivantes :

- Canada, Université de Moncton
- Etats-Unis, Université de Californie UC Berkeley
- Belgique, Université libre de Bruxelles (ULB)
- Royaume-Uni, EM Normandie, campus d'Oxford
- Etats-Unis, Clark University
- Canada, McGill University
- Norvège, The Oslo School of Architecture and Design
- Japon, Kyoto Institute of Technology
- Corée du Sud, Ajou University
- Canada, École de technologie supérieure (ETS) de Montréal
- Etats-Unis, Pace University
- Emirats-Arabes-Unis, EM Normandie, campus de Dubaï
- Colombie, Universidad tecnica de Bolivar
- Nouvelle-Zélande, Auckland University of Technology
- Suède, University West

Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées: « Je remercie la Conférence des grandes écoles de faire en sorte que toujours plus d'étudiants en situation de handicap puissent faire le choix d'aller à l'étranger. Du réseau des référents handicap en ambassade aux bourses d'aide à la mobilité internationale, la CGE est un acteur dont je salue l'efficacité et l'implication pour créer des opportunités. »

Un engagement au profit d'une plus grande égalité des chances face au handicap

Au-delà, la CGE – avec les associations 100% Handinamique et Unirh Thransition – s'est engagée depuis 2017 dans un plaidoyer en faveur de la création d'un statut international d'étudiant en situation de handicap. En 2021, avec l'école UniLaSalle, elle remettait au gouvernement une étude exploratoire sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap.

En 2023, des premières propositions issues de cette étude ont été mises en place par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que le ministère délégué en charge des Personnes handicapées. Parmi ces propositions, on note particulièrement la création du premier réseau de référents handicap dans les ambassades de France avec de premiers postes créés à Lisbonne, Berlin et Mexico. Une première dans la diplomatie française!

Dans cet élan, la CGE, notamment à travers sa Commission Diversité, poursuit son action pour favoriser, toujours plus et mieux, l'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur et les accompagner dans leur cursus.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 240 Grandes écoles en France et à l'étranger, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr | Twitter : @ConferenceDesGE

CONTACT PRESSE

Agence EPOKA pour la CGE

Nicolas Crépin – ncrepin@epoka.fr – 06 52 32 10 11